



ASSEMBLEE GENERALE de l'Asfad

le 11 juin 2019

Askoria
Amphithéâtre Bretagne
2 avenue du Bois Labbé
35000 RENNES

Siège social
146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

Nous sommes heureux de vous accueillir dans les locaux d'ASKORIA à Rennes pour les Assemblées Générales, extraordinaire et ordinaire, de l'Asfad.

Vous trouverez dans ce document :

- **le rapport moral 2018** établi par Monsieur KERGOSIEN Jean-Georges, Président
- **le rapport financier de l'exercice 2018** présenté par :
Madame LE GOUX, Trésorière
Madame GRIMAUD de KPMG
- **le rapport général du Commissaire aux Comptes** présenté par Monsieur COLLET
- **les rapports d'activité des pôles**

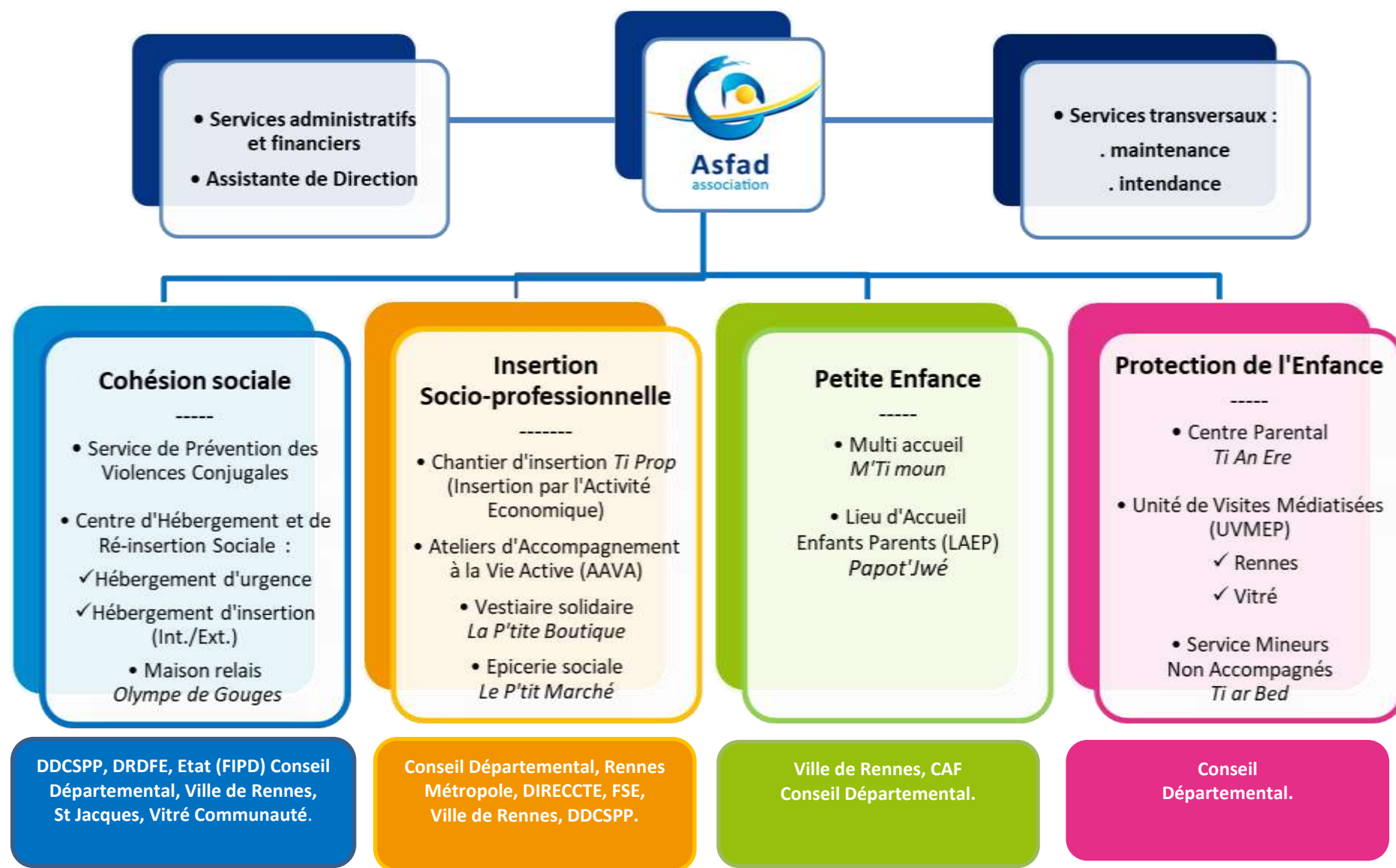
Nous vous informons que si vous souhaitez obtenir les documents comptables détaillés et/ou les rapports d'activités détaillés par service ou établissements, ils sont volontiers à votre disposition au secrétariat de direction (tél. : 02.99.59.60.01 – mail : siege@asfad.fr)

COMPOSITION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR COLLEGE – Année 2018

Collèges	Les départs	Les renouvellements de candidatures	Les nouvelles candidatures
<u>Collège des personnes physiques (BUREAU 2018)</u> • M. KERGOSIEN Jean-Georges Président • Mme CHAPDELAINE Marie-Anne Vice-présidente • M. DANTON Jean-Jacques Secrétaire • Mme GUILLOUZO Christiane Secrétaire adjointe • Mme LE GOUX Anne Marie Trésorière • Mme TANGUY Claudie Trésorière adjointe • Mme BAGNAUD Françoise Membre du Bureau • M. PAJOT Claude Membre du Bureau AUTRES ADMINISTRATEURS • M. FERLICOT Jacques • Mme QUASHIE Danielle		M. KERGOSIEN M. DANTON Mme LE GOUX Mme TANGUY Mme BAGNAUD M. FERLICOT	
<u>Collège des personnes morales</u> • Mme GUILLAUMEUX Karine ADO Habitat 35 • M LE FERRAND Philippe CHGR		Mme GUILLAUMEUX M. LE FERRAND	
<u>Collège des représentants légaux des enfants accueillis au multi accueil (2 sièges de titulaires)</u>			
<u>Collège des personnes accueillies ou accompagnées (2 sièges de titulaire CHRS et Centre Parental)</u>			

Les candidatures éventuelles peuvent être recueillies au cours de l'Assemblée Générale et par cooptation permettre l'intégration au Conseil d'Administration
 Nous procéderons aux élections en fin d'Assemblée Générale, par vote à bulletin secret, (les bulletins et les enveloppes seront remis aux adhérents)

Asfad 2018 - Organigramme des établissements et services



SOMMAIRE

1 - RAPPORT MORAL – M. KERGOSIEN	Page 6
2 - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018.....	Page 10
De Mme LE GOUX - Trésorière	Page 11
De Mme GRIMAUD - KPMG	Page 13
De Mr GUERIN - Commissaire aux Comptes	Page 16
3 - RAPPORT D'ACTIVITE DES POLES	Page 19
Le pôle Protection de l'Enfance.....	Page 25
Le pôle Petite Enfance	Page 26
Le pôle Insertion Socio-Professionnelle	Page 27
Le pôle Cohésion Sociale	Page 27
4 - LES ORIENTATIONS 2018/2019	Page 28
5 - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CA	Page 29

1 - Rapport moral

Année 2018

RAPPORT MORAL 2018-2019

Notre association a réuni au cours de l'année 2018 ses instances gouvernantes à 11 reprises, soit 6 fois pour son Bureau et 5 fois pour son Conseil d'Administration.

Mais au-delà de ce qui constitue déjà la marque d'un engagement fort, les membres de notre conseil se mobilisent aussi dans différentes instances externes aux fins de représentation de notre association elle-même ou des fédérations (FAS, URIOPSS) auxquelles nous appartenons.

Ainsi sommes-nous fortement engagés :

- Dans le réseau partenarial : GCSMS gestionnaire du SIAO 35 et du 115 ; conférence des Président.e.s (regroupement des associations du département 35 qui participent de la Protection de l'Enfance) ; Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) ainsi que la plate-forme départementale de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Sur des thématiques fortes :
 - LE LOGEMENT : présence du CRHH ; participation aux différentes instances du PDALHPD ; commission logement/hébergement de la FAS Bretagne et participation au Conseil d'Administration et à la commission d'attribution d'Archipel Habitat ;
 - mais aussi sur les thématiques de LA SANTE avec l'animation d'une étude sur la santé des femmes en situation de vulnérabilité en région Bretagne et la proposition soumise à la FAS Bretagne d'élargir cette première enquête ;
- Et enfin un engagement fort aussi dans les groupes de travail issus du Plan Pauvreté mis en place sur la région Bretagne.

Cet engagement fort, militant illustre notre slogan : « L'Asfad, une association militante, sociale et solidaire » ; un engagement fort de chacun.e qui ne se limite pas à la seule gestion de nos établissements et services et qui ainsi satisfait l'ambition de notre objet associatif : *« contribuer à une société plus inclusive et plus égalitaire »*.

Sur le plan de la conduite interne, nous avons au cours de cette année 2018 porté nos efforts sur :

1. La création et le fonctionnement des Conseils de pôle

Notre association, sans être de taille excessive, est diverse dans ses missions et activités. Pour des motifs d'organisation et de gestion, nous l'avons structurée en 4 pôles : Petite Enfance¹, Protection de l'Enfance², Insertion Socio-Professionnelle³, Cohésion Sociale⁴, sans oublier les services du Siège⁵.

¹ Petite Enfance : 22 salarié.e.s ; multi-accueil et LAEP

² Protection de l'Enfance : 29 salarié.e.s : Centre Parental, Unités de Visites Médiatisées Rennes et Vitré, Accueil des Mineurs Non Accompagnés

³ Insertion Socio-Professionnelle : 50 (10 CDI + 40 CDDI) salarié.e.s : Chantier d'Insertion et Ateliers d'Accompagnement à la Vie Active

⁴ Cohésion Sociale : 63 salarié.e.s : Hébergement d'urgence, CHRS, Maison relais et dispositifs d'accueil, de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes

⁵ Services du Siège : 8 salarié.e.s : Direction Générale, services administratifs et financiers, service maintenance.

Nous avons profité de cette structuration pour créer ce que nous nommons des Conseils de pôle, qui ont pour objectif :

- de rapprocher et de favoriser l'interconnaissance entre professionnel.le.s, bénéficiaires et/ou usagers et administrateur.trice.s,
- de favoriser la participation de chaque partie prenante de l'association,
- de favoriser l'expression de chacun au plus près de l'action et de l'engagement par la délibération, l'avis et l'interpellation.

2. Le développement du bénévolat

Après une longue période préparatoire et d'échanges internes, car il convenait de bien accueillir ces bénévoles mais surtout de préciser les domaines de compétences et d'interventions afin de protéger l'intervention professionnelle et technique des professionnel.le.s, ce sont plus d'une vingtaine de bénévoles qui nous ont rejoints, exprimant ainsi leur engagement citoyen et leur croyance en la solidarité et le partage.

Merci et elles et eux pour cet engagement citoyen ; merci à France Bénévolat ainsi qu'à l'association AGIR ABCD pour leur aide.

3. Le soutien et le développement des différents projets portés par les différents pôles

Je citerai rapidement ces différentes créations dont les professionnel.le.s nous donnerons tout à l'heure quelques illustrations.

Protection de l'Enfance : dispositif d'accueil des Mineurs Non Accompagnés, accueil de couples en Centre Parental.

Insertion Socio-Professionnelle : ouverture de l'épicerie sociale « Le P'tit Marché »

Cohésion Sociale : création du poste d'Intervenante sociale en gendarmerie sur le territoire de Redon, nouvelle convention d'action de l'intervenante sociale en gendarmerie de Vitré qui étend désormais son territoire à celui du Pays de La Roche aux Fées.

Petite Enfance : repas bio pour les enfants, nettoyage vapeur des locaux.

Je vous prie Mesdames et Messieurs de voir là le signe du dynamisme de notre association et de l'engagement de chacune et de chacun, administrateur.trice.s, bénévoles, cadres de direction et professionnel.le.s travailleur.euse.s sociaux.ales, administratif.ve.s et techniques, que chacune et chacun soit très profondément remercié pour sa contribution à cette belle œuvre collective !

Tout ceci doit nous réjouir. Nous aurions pu être pleinement satisfait.e.s si les annonces gouvernementales - je vous faisais part de mes craintes il y a un an au cours de cette même assemblée – ne s'étaient concrétisées par une réduction de 102 000 € pour la dotation de notre CHRS et ce au moment même où les violences faites aux femmes étaient considérées comme grande cause du quinquennat et au moment même où l'opinion publique par le biais du mouvement « Me too » et autre type de mouvement exprimait son refus des violences faites aux femmes !

Avec notre fédération nationale, la F.A.S., nous avons dit notre désaccord et soulevé la contradiction entre les discours et les actes...

Au niveau interne, une gestion très prudente de la dotation amputée - et connue seulement en août 2018 ! – nous permet de présenter un exercice équilibré.

Mais et l'avenir ? Celui-ci est incertain car les informations sont parcellaires et contradictoires :

- Soit une poursuite annoncée du plan de réduction de 50 millions d'euros sur 4 ans, dont 20 millions en 2018 ? et alors quelles conséquences pour nous quand la réduction annoncée pour 2019 est de 12 millions d'euros ?
- Soit une réduction prudente discriminée qui « tiendrait à l'écart » de cette réduction programmée les CHRS qui accueillent des femmes victimes de violence.

Il me reviendrait aussi de parler du « plan logement d'abord » lancé par les pouvoirs publics. Nous avons dit notre intérêt et avons considéré l'accès au logement comme objectif central de notre accompagnement mais ce plan ne peut constituer une alternative crédible et efficace que

- si le nombre de logements accessibles aux bas revenus existe en nombre suffisant
- si la solvabilité des ménages est assurée et en particulier celle des moins de 25 ans
- si l'accès, l'installation, voire l'accompagnement dans le logement sont accompagnés
- et si parce que la palette des formes de soutien aux personnes en difficultés sociales et souvent psychiques est large nous pouvons trouver la forme d'Habitat la plus appropriée
- et enfin un financement raisonnable de l'accompagnement social.

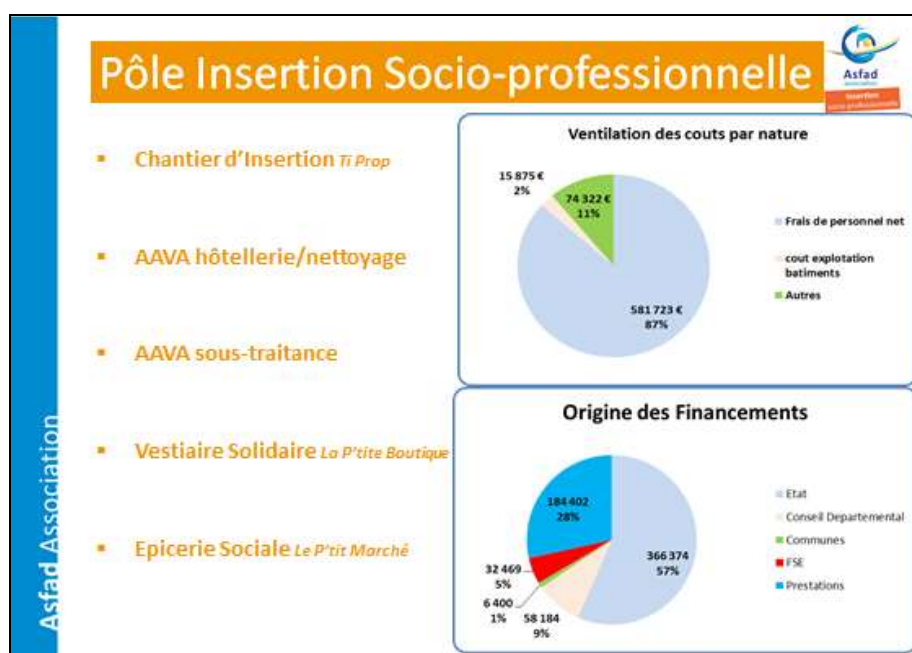
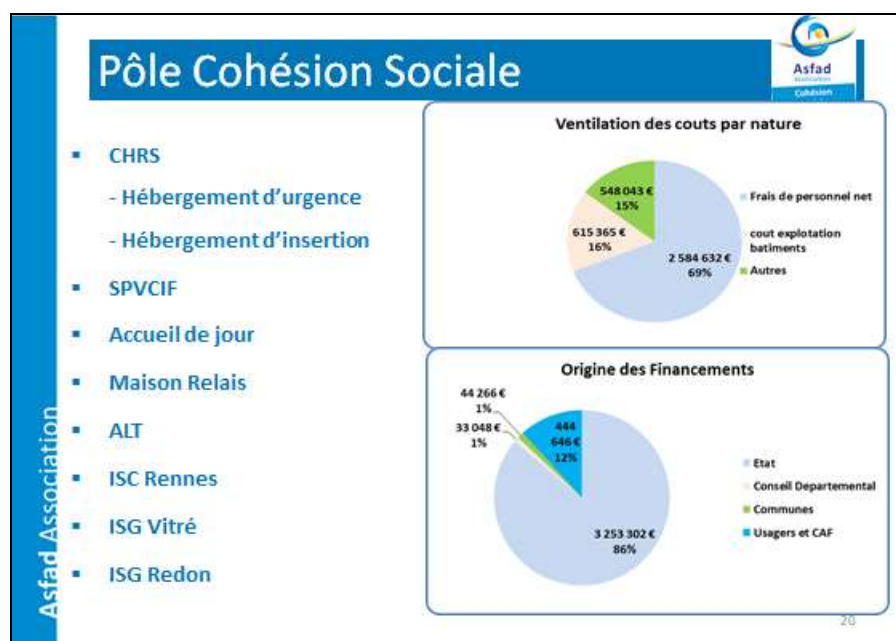
A ces conditions nous souscrivons à ce plan et nous serons un acteur engagé.

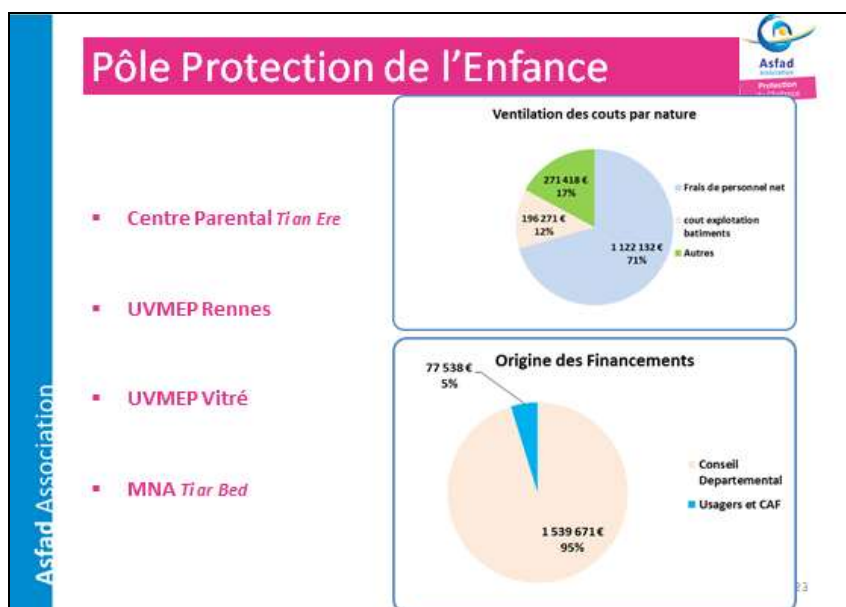
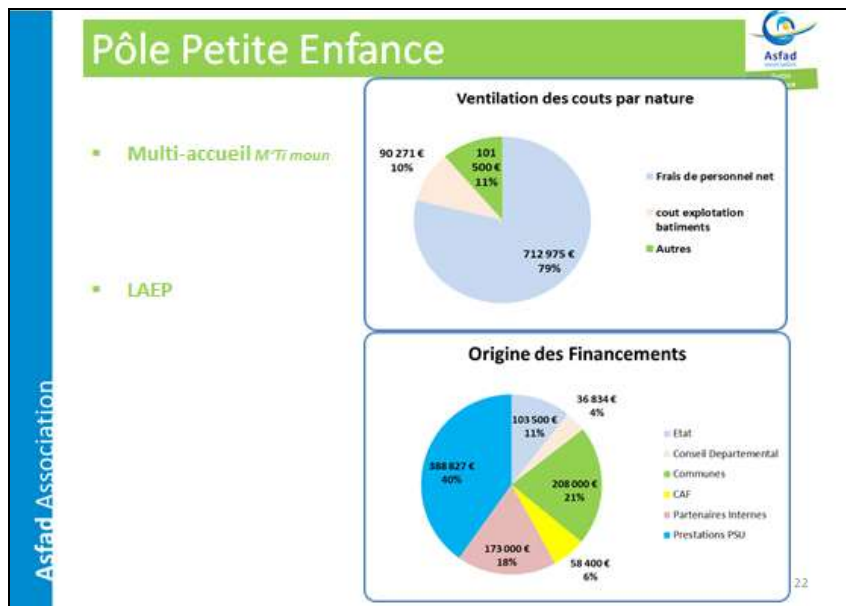
Voilà Mesdames et Messieurs quelles furent nos préoccupations au cours de cette année 2018 - une année militante, sociale et solidaire.

Jean-Georges KERGOSIEN
Président

2 - Rapport financier de l'exercice 2018

RAPPORT DE LA TRESORIERE

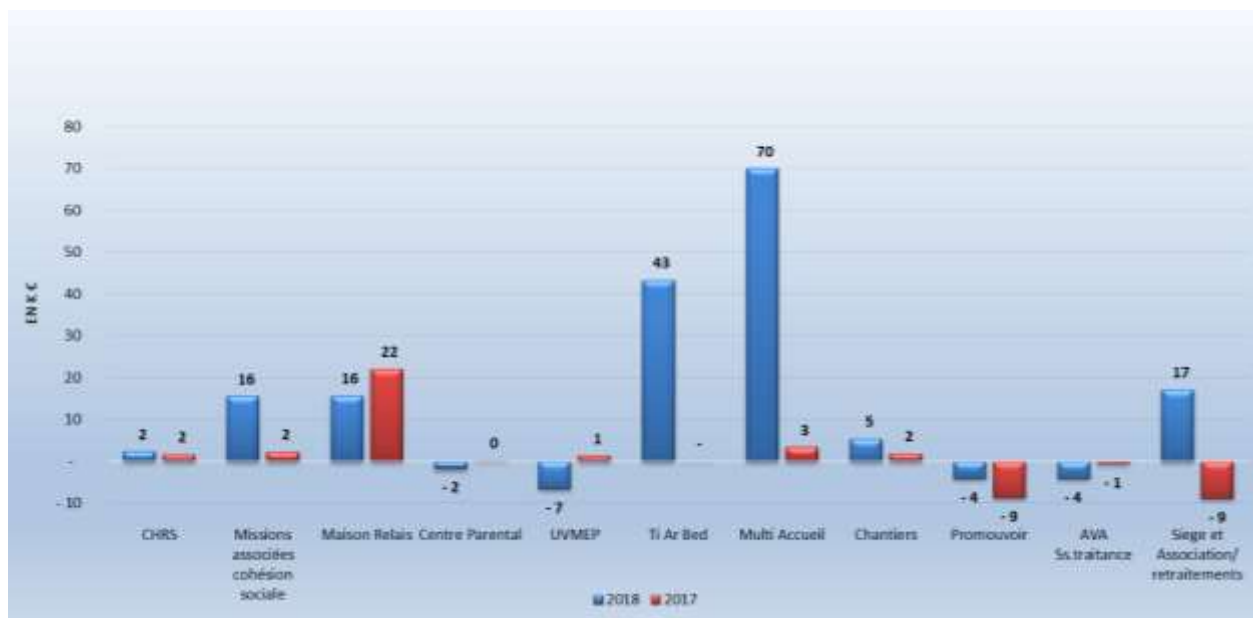




Mme LE GOUX,
Trésorière

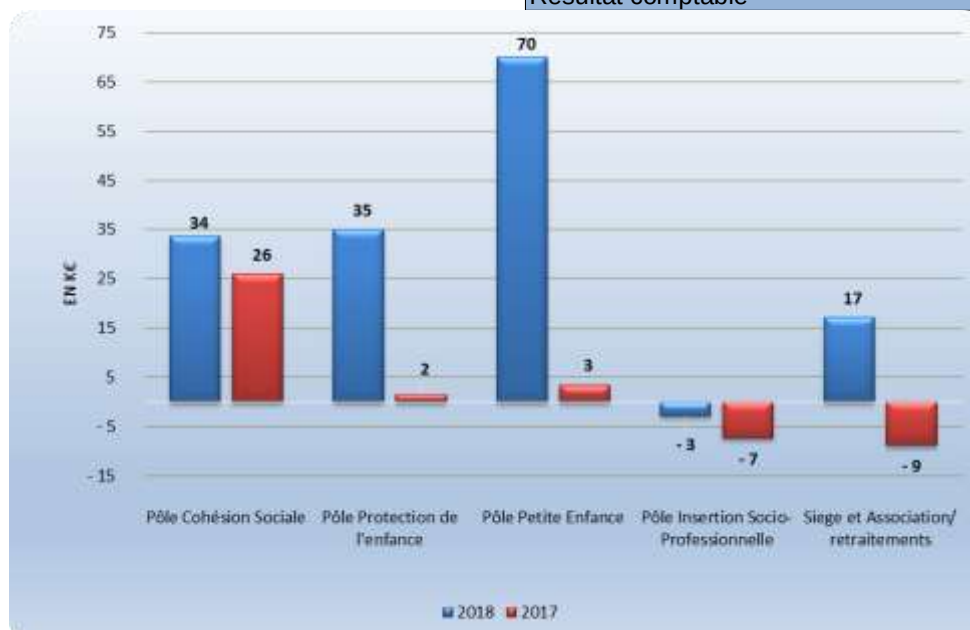
RAPPORT DE KPMG
Pour l'exercice budgétaire 2018

Evolution des résultats des établissements et services

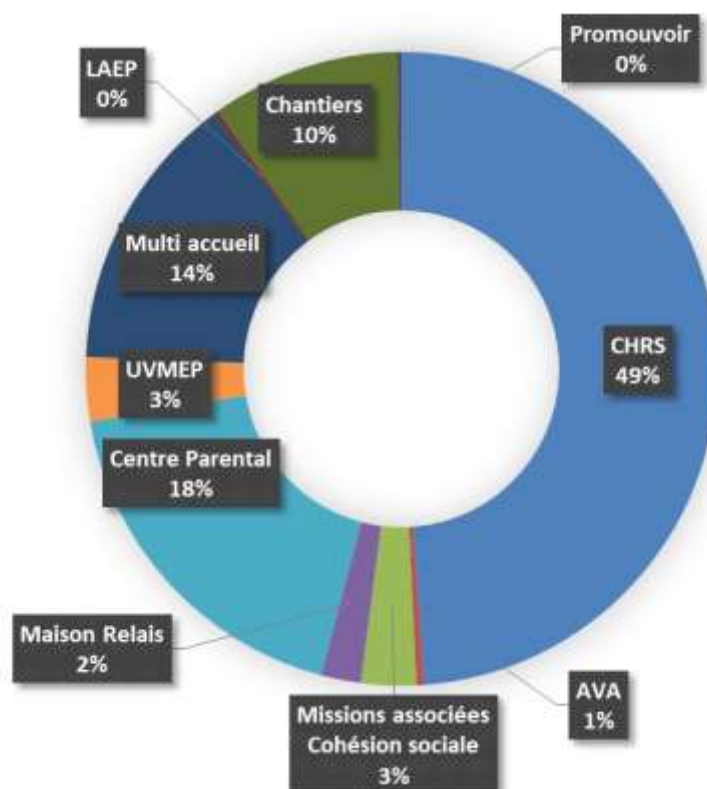


Résultats par pôle

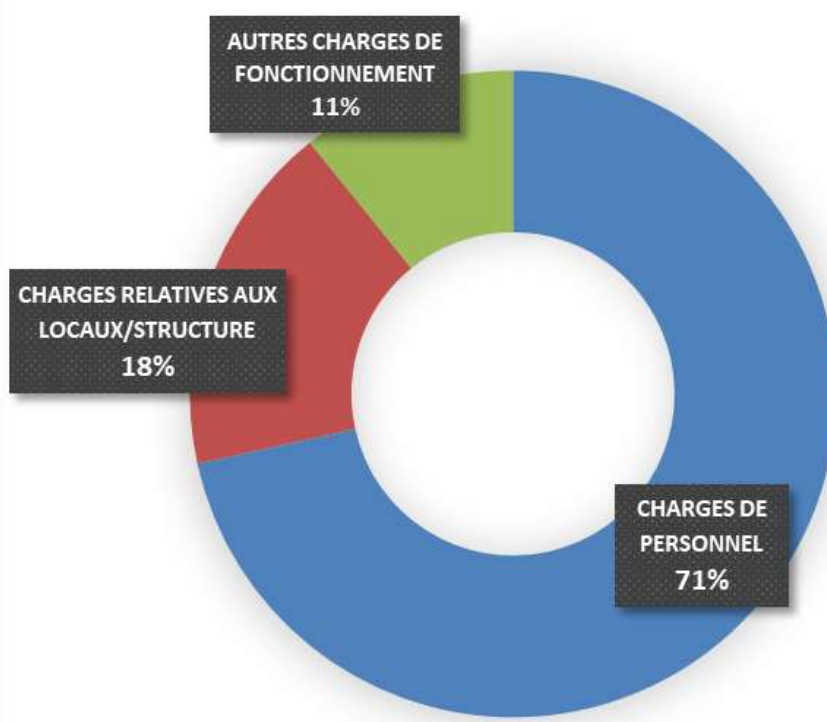
	2018	2017
Pôle Cohésion Sociale	33 629	25 978
Pôle Protection de l'enfance	34 989	1 555
Pôle Petite Enfance	69 995	3 423
Pôle Insertion Socio-Professionnelle	- 2 819	- 7 346
Siege et Association/ retraitements	17 150	- 8 843
Résultat comptable	152 943	14 767



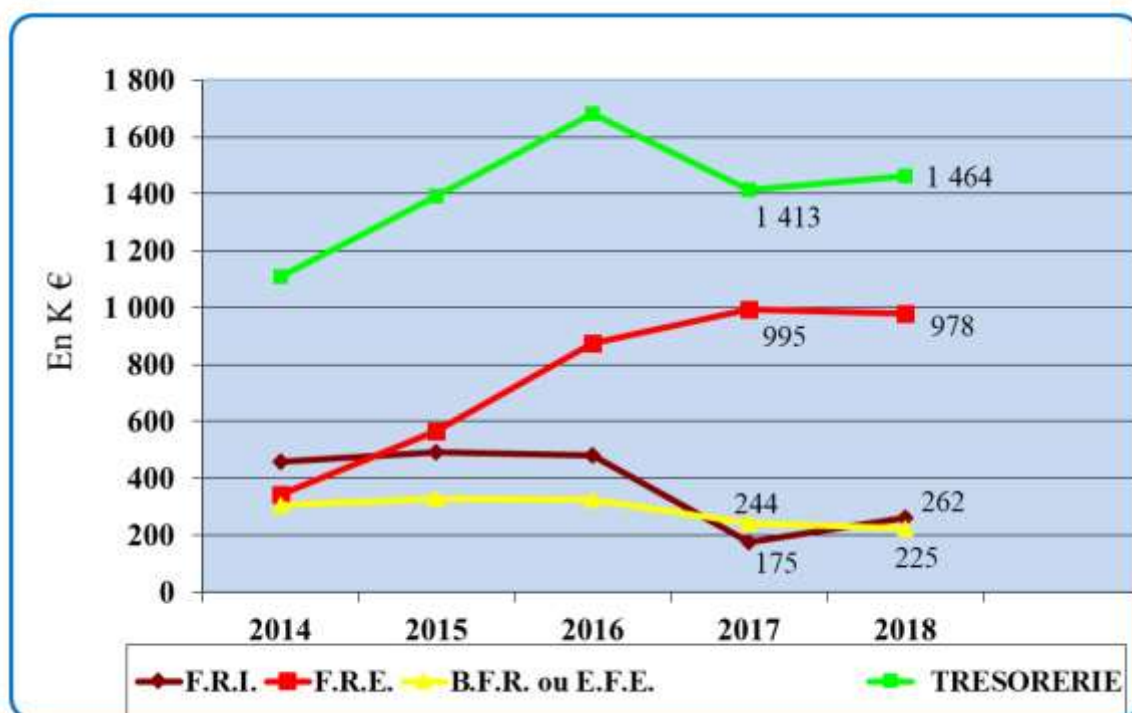
Répartition des ressources



Répartition des charges par nature



Evolution de la situation financière



Proposition d'affectation des résultats 2017

	Pole Cohésion Sociale	Pole Protection Enfance	Pole Petite Enfance	Pole insertionSocio Prof.	Gestion Propre	TOTAL
RESULTAT COMPTABLE	33 628.60	34 988.88	69 995.34	- 2 818.98	17 149.63	152 943.47
REPRISE resultat n-2						-
RESULTAT TOTAL AFFECTABLE	33 628.60	34 988.88	69 995.34	- 2 818.98	17 149.63	152 943.47
Dépenses non opposables aux financeurs variation CP (	15 387.00	1 070.00				16 457.00
Dépenses non opposables aux financeurs variation idr(		5 185.00				5 185.00
Reprise résultat antérieur						-
SOLDE RESULTAT A AFFECTER	49 015.60	52 704.88	69 995.34	- 2 818.98	17 149.63	186 046.47
AFFECTATION DES						-
Report à nouveau créiteur	15 554.01	- 6 573.24	-	- 4 080.20	17 149.63	22 050.20
Résultat sous contrôle des financeurs	-	-				-
Report à nouveau débiteur	-	-		1 261.22		1 261.22
Réserve d'investissement	33 461.59	58 260.95	69 995.34			161 717.88
Réserve de compensation	-	1 017.17				1 017.17
RESULTAT AFFECTABLE	49 015.60	52 704.88	69 995.34	- 2 818.98	17 149.63	186 046.47

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret: 390 532 539 00017 - A.P.E.: 741C

Exercice clos le 31 Décembre 2018,
Rapport du Commissaire Aux Comptes sur les Comptes annuels

Aux Adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASFAD, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Rapport d'activités des pôles

Année 2018

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE et ASSEMBLEE GENRALE ORDINAIRE

11 juin 2019
Askoria

1^{ère} partie :

Assemblée Générale Extraordinaire

Assemblée générale extraordinaire

Présentation par Jean-Georges KERGOSIEN et Jean-Jacques DANTON

Une réforme des Statuts qui a pour objectifs :

- Une meilleure **lisibilité** des engagements sociaux et de la militance de l'association
- Une **simplification** de ses instances de fonctionnement par la suppression des collèges
- De formaliser le souhait de l'association de mener à bien son projet en **lien avec d'autres associations**
- D'affirmer la volonté de faire de la **participation à la vie associative** un élément d'émancipation citoyenne pour les personnes accueillies/accompagnées qui souhaitent s'y engager

Article 2 : Objet-buts-moyens



Renforcer la lisibilité des différents niveaux d'engagement sociaux et de la militance de l'association

Objet :

L'Asfad affirme que l'Egalité entre les Femmes et les Hommes et le développement d'une société à être toujours plus inclusive sont des bases fondamentales du bien vivre ensemble.

Riche de ces convictions, l'association « Asfad » se donne pour objet de : prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes, soutenir la parentalité, promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle de femmes et d'hommes en situation de précarité.

Article 2 : Objet-buts-moyens



Renforcer la lisibilité des différents niveaux d'engagement sociaux et de la militance de l'association

Buts :

L'association « Asfad » est une association laïque à but non lucratif, inscrite dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui entend :

- contribuer à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes,
- accueillir, accompagner, héberger des femmes victimes de violences,
- accueillir, accompagner, des femmes, des hommes, des familles, confrontées à des difficultés sociales et à la précarité dans une perspective d'inclusion sociale et professionnelle,
- soutenir la parentalité, accompagner des familles, des enfants, des adolescents.

Article 2 : Objet-but-moyens



Renforcer la lisibilité des différents niveaux d'engagement sociaux et de la militance de l'association

Moyens :

Pour mener à bien son objet, l'association :

- crée et gère les établissements et services nécessaires à la mise en œuvre de son objet et de ses buts;
- participe aux réflexions concernant son objet aux niveaux local, régional, national et européen,
- promeut l'engagement bénévole.

La mise en œuvre du projet de l'association se fait dans le cadre des présents statuts, complété par le règlement intérieur de l'association, le projet associatif, les projets d'établissements et de services et le document unique de délégation.

Une réforme des statuts qui a pour objectifs :



Une représentation plus simple des adhérents et plus émancipatrice pour les personnes accueillies et/ou accompagnées :

Article 10 : Le Conseil d'Administration

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 10 à 16 membres élu-e-s par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- 12 administrateur-trice-s adhérent-e-s au titre des personnes physiques
- 4 administrateur-trice-s au titre des personnes morales
- Les administrateur-trice-s sont élu-e-s pour 3 ans.
- Les administrateur-trice-s sortant-e-s sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration ne comptera pas plus du quart de ses membres au titre « d'usagers » d'un service de l'association.

Une réforme des statuts qui a pour objectifs :



L'affirmation du principe de coopération inter associations.

Article 14 : Coopérations, mutualisations

Les coopérations ou mutualisations de moyens ou de services, entre l'association et une ou plusieurs autres associations ou organismes à but non lucratif, en vue d'améliorer le service rendu par l'association, quelle qu'en soit la forme, sont soumises à la validation du conseil d'administration et font l'objet d'une information à l'ensemble des adhérents lors de l'assemblée générale.

Assemblée générale extraordinaire

Approbation de la proposition
des nouveaux Statuts associatifs



2^{ème} partie :

Assemblée Générale Ordinaire



Le Rapport Moral

M. J-G KERGOSIEN
Président de l'Asfad

Le rapport moral 1/4

Un fort engagement :

- dans les réseaux : F.A.S., SIAO/115, URIOPSS...
- Sur des thématiques spécifiques : logement, santé...

Un renforcement de la gouvernance :

- Création des Conseils de pôle
- Le développement du bénévolat

13

Le rapport moral 2/4

Le développement de différents projets. Quelques exemples :

- L'accueil des Mineurs Non accompagnés et l'accueil de couples
- L'ouverture d'une épicerie sociale
- Le renforcement de postes d'I.S.C.G. (Roche aux Fées et Redon)
- Le choix de repas bio au Multi accueil

=

La signature d'un engagement de toutes et tous,
Membres du Conseil d'Administration, Professionnel.le.s, Bénévoles

14

Le rapport moral 3/4

Mais aussi :

- La perte en 2019 de **102 000 euros** pour le CHRS, alors que la violence faite aux femmes est considérée comme une grande cause du quinquennat
- Un contexte incertain avec une annonce de baisse sur 4 ans de 57 M...
- Des publics préservés ? dont les femmes victimes de violence

15

Le rapport moral 4/4

Le logement d'abord, une orientation associative dont la réussite est conditionnée par :

- Un nombre suffisant de logements accessibles aux bas revenus
- La solvabilité des ménages, notamment des - 25 ans
- L'accompagnement adapté aux besoins repérés
- Une palette des réponses pour répondre aux difficultés sociales et psychiques
- La juste financement

A ces conditions,

nous souscrivons à ce plan et serons un acteur engagé !

16

Le rapport moral

Approbation du rapport moral

17



Le Rapport de la Trésorière

Mme Anne Marie LE GOUX, Trésorière



Présentation des comptes de l'Asfad par pôle

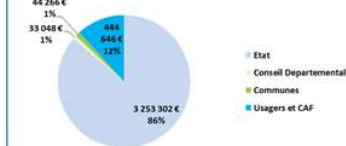
Pôle Cohésion Sociale

- CHRS
 - Hébergement d'urgence
 - Hébergement d'insertion
- SPVCIF
- Accueil de jour
- Maison Relais
- ALT
- ISC Rennes
- ISG Vitré
- ISG Redon

Ventilation des coûts par nature



Origine des Financements



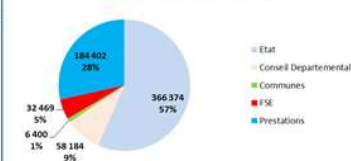
Pôle Insertion Socio-professionnelle

- Chantier d'Insertion *Ti Prop*
- AAVA hôtellerie/nettoyage
- AAVA sous-traitance
- Vestiaire Solidaire *La P'tite Boutique*
- Epicerie Sociale *Le P'tit Marché*

Ventilation des coûts par nature



Origine des Financements



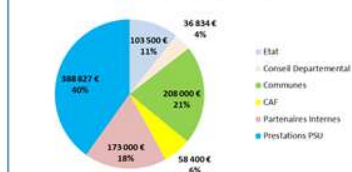
Pôle Petite Enfance

- Multi-accueil *M'Ti moun*
- LAEP

Ventilation des coûts par nature



Origine des Financements



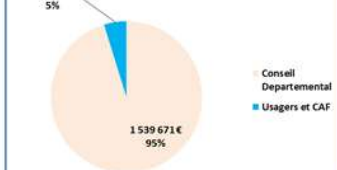
Pôle Protection de l'Enfance

- Centre Parental *Tian Ere*
- UVMEP Rennes
- UVMEP Vitré
- MNA *Tian Bed*

Ventilation des coûts par nature



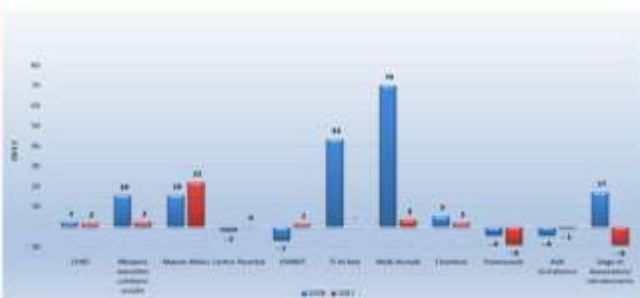
Origine des Financements



Le Rapport Financier

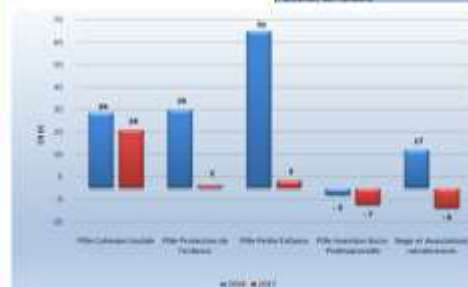
Présentation : Mme Anne-Sophie GRIMAUD
KPMG

Asfand Association

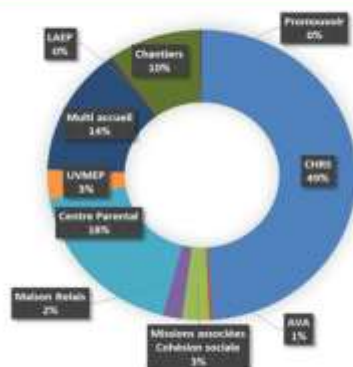


Asfand Ascorlation

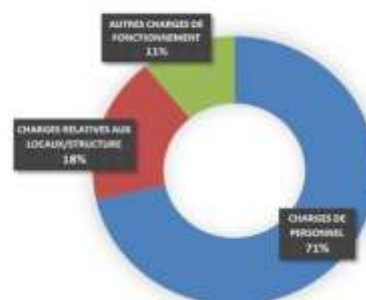
	2018	2017
Pôle Cohésion Sociale	33 529	25 976
Pôle Protection de l'enfance	24 889	1 555
Pôle Petite Enfance	69 995	3 423
Pôle Insertion Socio-Professionnelle	2 819	7 346
Siège et Association / retraitement	17 150	8 943
Resul tats globaux	157 982	47 249



Asfard Association



Acad. Association



Asfad Association



Acfad Association

[illegible]

Maryvonne KERVANN
Expert comptable
Commissaire aux comptes
Associée
CPMG SA
Tel: + 02 23 46 34 00
Mob: + 06 86 60 31 29
mkervann@cpmg.fr

1000



Monsieur COLLET

23



Introduction

Jean-Luc BOISARD
Directeur général

22

Acad. Association

- Ce rapport d'activité privilégie des témoignages de nos activités.
- Sur demande, les rapports de chaque établissement peuvent être transmis par messagerie.

Le rapport d'activité 1/4

Une méthode : depuis 2016, date de la dernière écriture, mise en œuvre d'un comité de suivi du projet associatif composé de :

- Représentants du Conseil d'Administration
- De l'équipe de cadres
- De salarié.e.s
- D'un.e représentant.e du personnel

5

Le rapport d'activité 1/4

L'évolution de la gouvernance

- Création de **4 Conseils de pôle** composés de Membres du Conseil d'Administration, de cadres, de salarié.e.s.... Et la volonté d'associer également des personnes accueillies !

Objectifs :

- Rapprocher les différentes parties prenantes pour :
 - Favoriser l'inter connaissance
 - Présenter les projets et réfléchir ensemble

Observations/questions/commentaires/échanges

Les besoins spécifiques de l'hébergement d'urgence violence :

- Depuis 18 mois, l'Asfad est autorisée, à partir de son évaluation, en lien avec le SIAO/115 à orienter les femmes victimes de violence vers l'hôtel.... Réponse partiellement satisfaisante.
- En 2018, il y a eu 100 femmes orientées vers l'hôtel, seules ou avec enfants.
- En 2019, il y aurait 50 places complémentaires d'urgence, dont une dizaine serait « fléchée » pour les femmes victimes de violence. En attente de confirmation !

Le rapport d'activité

Evolutions des projets :

- Création d'un poste d'intervenante sociale en gendarmerie à Redon et extension du poste du territoire de Vitré sur la Communauté de la Roche aux Fées
- Création d'une épicerie sociale, ouverte ½ journée par semaine
- Création de Ti ar Bed, établissement dédié aux Mineurs Non accompagnés

Le rapport d'activité

L'ouverture au bénévolat d'intervention

- Après une toute première expérience à l'accueil de jour
- ... Puis la création en 2017 du Lieu d'Accueil Enfants Parents,
- ... Puis une 1^{ère} participation au Forum du bénévolat....

2 nouvelles activités ouvertes en 2018 aux bénévoles :

- L'épicerie sociale « Le P'tit Marché »
- Ti ar Bed

Orientation 6 bis : faire évoluer la gouvernance :

Le bénévolat d'intervention

En moyenne, le nombre de bénévoles :

Bénévolat	2016	2017	2018	2019	2020	2021
L.A.E.P.	0	5	4	4		
P'tit marché	0	0	11	13		
Ti ar Bed	0	0	4	7		
TOTAL		5	19	24		

Pour l'épicerie - 2018 (2,5 mois) : 199 heures
2019 (8 mois) : 298 heures

Pour 2019, il s'agit d'une estimation au 30 avril

Le rapport d'activité

L'attention portée à la protection de l'environnement

- Signature d'un accord d'entreprise pour établir un plan global de protection de l'environnement
- Délibération du Conseil d'administration pour introduire une nouvelle orientation dans le projet associatif
- Mise en œuvre de l'alimentation bio et de technique d'entretien respectueux de l'environnement au Multi accueil M'Ti moun

Impact des projets sur les ressources humaines

Les ressources humaines : point sur les C.D.I.

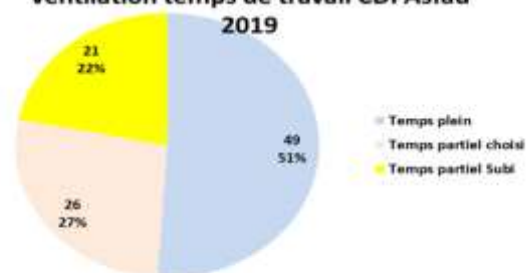
CDI	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre de CDI au 31/12	105,00	109,00	114,00			
ETP moyen CDI	88,14	93,17	96,31			
Evolution en ETP		5,03	3,14			
Evolution en %		+ 6%	+ 3%			

Titularisations au CHRS
Maison relais O. de Gougues
UVMEP Vitre
Licenciement économique évité
pour Pro mouvoir

Ti ar Bed
ISCG Redon et R. aux fées

Les ressources humaines, mars 2019 : enquête temps plein/temps partiel → 96 réponses

Ventilation temps de travail CDI Asfad 2019



Les ressources humaines, mars 2019 : temps de travail et évolution du taux de satisfaction

Comparaison 2019-2017 Asfad



Les zooms des 4 pôles



Zooms sur le pôle «Protection de l'enfance »

Protection de l'enfance : Ti ar bed, l'accueil des Mineurs Non Accompagnés



Présentation par : Jérôme TREMORIN

Après quelques mois d'ouverture,
quelles sont les premières observations ?

Protection de l'enfance : Ti ar bed, l'accueil des Mineurs Non Accompagnés



Présentation par :
Morgane SAUVEE, Mélanie ANDRE et Sarah GABILLARD

Les interventions de bénévoles dans l'accompagnement des jeunes

Asfad Association



Zooms sur le pôle « Petite Enfance »

Petite enfance : quels engagements pour la planète à M' Ti Moun ?



Présenté par : Marie Hélène PEROU



Asfad Association

L'alimentation



Changement de prestataire alimentaire depuis février 2019



Asfad Association

L'alimentation



PESTICIDES =

Perturbateurs endocriniens
Cancers
Retard de développement
psychomoteur
Troubles du comportement



Moindre risque d'exposition
aux résidus de pesticides ¹

¹ : C. Smith-Spangler et al. 2012; 2 – Étude Enfantile ANSES 2015

Asfad Association

L'hygiène



Acquisition en janvier 2019 d'une centrale
vapeur pour le nettoyage quotidien des pièces
de vie.

Utilisation de produits certifiés ECOLAB.



Asfad Association

Zooms sur le pôle «Insertion socio professionnelle »

Insertion socio professionnelle : premier bilan de l'épicerie solidaire

Présentation par : Carole GAHINET

A fin 2018, l'épicerie sociale c'est 14 familles représentant 53 personnes.

Les bénéficiaires nous sont orientés par :

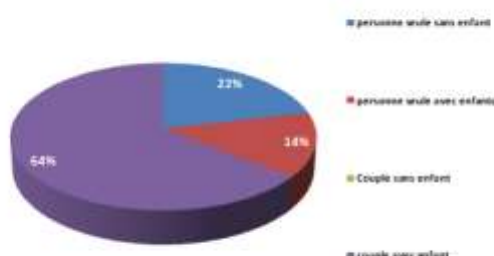
- CCAS de Cleunay : 2 personnes
- CDAS de Cleunay : 11 personnes
- Centre Social Cleunay : 0 personne
- We Ker : 1 personne.

Nous avons distribué plus d'une tonne de nourriture provenant majoritairement de la Banque Alimentaire.

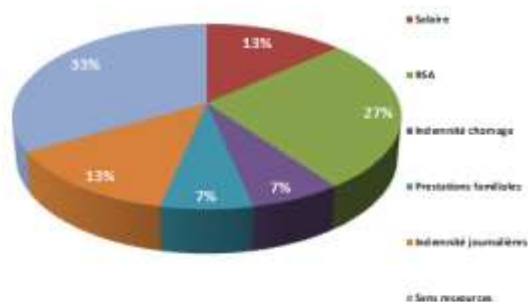
Nous avons développé un partenariat avec Dons Solidaires.

Depuis 2019, nous travaillons également avec Phénix auprès de 2 enseignes de Bruz.

Composition des foyers bénéficiaires de l'épicerie sociale



Ressources du foyer



Répartition classes de produits (en %)



Zooms sur le pôle «Cohésion sociale »

La dimension « soignante » et protectrice de l'institution

Présentation par : Marylène JUMEL, Marion MAHE et Elodie RONDIN

« Quand l'institution protège » : les familles en situation d'expulsion locative

« Quand l'institution soigne » : les femmes et familles en souffrance psychique et/ou psychiatrique, en situation d'addiction

« Quand l'institution fait famille » : la place de l'institution lorsque le réseau familial et social n'existe plus ou est maltraitant.



Les orientations 2018/2019

Jean-Luc BOISARD
Directeur général

32

Les orientations 2019

Pour la gouvernance :

- Après la réécriture des Statuts, actualiser le règlement intérieur et le D.U.D.
- Structurer l'accueil des bénévoles

Pour les Instances Représentatives du Personnel :

- Transformer les I.R.P. en Comité Social et Economique (installation le 15 mai)

2. Orientation 2 : favoriser l'inclusion sociale

Les projets 2019

Pour la lutte contre les violences faites aux femmes :

- Nouvelles places d'hébergement d'urgence violence
- L'organisation d'une conférence sur le CYBER HARCELEMENT
- La réflexion sur notre présence dans les réseaux sociaux

Pour l'hébergement et le logement :

- Installer une seconde maison relais
- Contribuer à la réflexion sur le « logement d'abord »

2. Orientation 2 : favoriser l'inclusion sociale

Les projets 2019

Et puis ... :

Pour le Centre parental et le C.H.R.S. :

- Finaliser la Seconde évaluation interne
- Le développement de l'épicerie sociale avec une ouverture d'une ½ journée supplémentaire
- Le développement des activités de la Petite enfance, dont l'ouverture d'une halte garderie à titre expérimental
- L'engagement de la réflexion sur la transformation de places « Centre parental » en places à domicile...

Quelques dates à retenir

- 18 juin, 14h-17h : portes ouvertes de Ti ar Bed
- 27 juin : portes ouvertes de l'U.V.M.E.P. – Rennes
- 24 septembre, 17h : Inauguration de Ti ar Bed
- 26 novembre : conférence sur le Cyber harcèlement

Conclusion : Jean-Georges KERGOSIEN

... avant les élections !

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le renouvellement du Conseil d'Administration

L'Association est gérée par un Conseil composé de **10 à 16 membres élu.e.s** par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est constitué de **2 collèges** :

- 12 Membres au titre des personnes physiques
- 4 Membres au titre des personnes morales
- Les Membres sont élu.e.s pour 3 ans

Renouvellement du Conseil d'Administration

	Les départs	Les renouvellements de candidature	Les nouvelles candidatures
Personnes « physiques »		Mme BAGNAUD Françoise M. DANTON Jean-Jacques M. FERLICOT Jacques M. KERGOSIEN Jean-Georges Mme LE GOUX Anne-Marie Mme TANGUY Claudie	1 place disponible
Personnes « morales »		Mme GUILLAUMEUX Karine (ADO Habitat 35) M. LE FERRAND Philippe (CHGR)	2 places disponibles

Merci de votre présence et votre attention.

Nous vous invitons à nous rejoindre
pour le pot de clôture



Asfad Association
Siège social
148 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
info@asfad.fr
www.asfad.fr